

LE PRIX COURANT

Revue Hebdomadaire

COMMERCE, FINANCE, INDUSTRIE, PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, ASSURANCE.

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-proprétaires au No 25 rue St-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnement : Montréal et Banlieue, \$2.00 ; Canada et Etats-Unis, \$1.50 ; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit : LE PRIX COURANT, MONTRÉAL, CAN.

VOL. XXX

VENDREDI, 19 OCTOBRE 1900

No 3



Messieurs Cadbury et la guerre : On sait maintenant pourquoi MM. Cadbury, les fabricants de chocolats bien connus, de Birmingham, ont refusé de soumissionner pour la fourniture faite par le ministère de la guerre, de 30 tonnes de cacao pour les troupes de l'Afrique du Sud.

M. Georges Cadbury, interviewé à ce sujet, a confirmé le fait, ajoutant qu'ils n'avaient été guidés dans leur décision que par des motifs religieux, appartenant à la Société des Amis qui avait pris parti contre la guerre. Ils resteraient donc en dehors de tout. C'est pour la même raison qu'ils n'organiseront aucune souscription dans leurs manufactures pour les blessés de la guerre ; s'abstenant d'influencer leur personnel et le laissant libre de faire et d'agir au dehors comme bon lui semble. Quant à la commande qu'ils avaient fournie, l'année dernière pour Noël, du "Chocolat de la Reine" M. Cadbury fit observer que les circonstances étaient particulières, que cette commande leur avait été passée par Sa Majesté la Reine et qu'en sujets loyaux, ils s'étaient inclinés et avaient obéi ; quoique étant du nombre de ceux qui désapprouvaient la guerre.

M. Cadbury ajouta qu'actuellement ils ne restaient pas indifférents envers ceux qui souffraient de cette guerre : les blessés, les veuves et les enfants ; et qu'ils espéraient agir de même vis-à-vis des Boers, quand le moment serait venu.—*The Grocers' Review.*

Les concessions minières au Transvaal : Le gouvernement anglais ins-

titue une commission pour réviser les concessions des mines accordées par le gouvernement du Transvaal, se réservant le droit de reconnaître ou de modifier toutes concessions que le Transvaal aurait accordées et qui ne seraient pas d'accord aux conventions établies entre ce dernier et l'Angleterre. Le gouvernement anglais se réserve également le droit d'annuler toutes concessions qui auraient été accordées par le gouvernement transvaalien alors que celui-ci n'aurait pas eu l'autorité légale de le faire ; il se réserve de modifier certaines concessions qui paraîtraient de nature à léser certains intérêts. Cette commission de révision a commencé ses travaux le 1er octobre courant.

MM. Tellier, Rothwell & Cie viennent de prendre possession de leur ancien local de la rue Saint-Dizier, qui avait été détruit de fond en comble dans un incendie, il y a quelques mois.

Les nouveaux bureaux et magasins sont construits et aménagés avec tout le confort possible. L'éclairage est magnifique et l'apparence générale indique une maison dont la direction est prévoyante et progressive. Rien n'a été négligé dans l'installation pour assurer la prompte livraison des commandes.

Le chiffre des importations du Canada en Grande-Bretagne ont atteint pour le mois de septembre 1900 le chiffre de £2,629,967 se répartissant de la façon suivante :

Bêtes à cornes, au nombre de 13,020, valeur £221,593 ; moutons et agneaux, 5,170, valeur £7,976 ; lard fumé, 43,095 quintaux, £100,324 ; jambons, 25,837 quintaux, £59,546 ; beurre, 32,328 quintaux, £155,259 ; fromage, 233,215 boîtes, £576,102 ; œufs, 107,000, £39,423 ; chevaux 323, £9,502.

La pénurie du charbon : A cause de la difficulté de satisfaire à la pénurie du charbon, le gouvernement prussien a décidé de faciliter l'affluence des charbons étrangers en ordonnant que, autant que dure ront les difficultés présentes, mais en tout cas pendant au moins deux années, le tarif des matières premières sera appliqué pour le transport du charbon. Les chemins de fer de l'Etat ont déjà reçu l'ordre d'appliquer immédiatement ce tarif pour le transport des charbons étrangers et de s'arranger avec les chemins de fer particuliers si cela est nécessaire. Le *Berliner Tageblatt* salue avec satisfaction cette mesure, mais démontre en même temps qu'elle n'aura presque aucune importance pratique pour le temps le plus prochain. Les prix du charbon sont encore en Angleterre tellement élevés qu'il ne peut être question d'une importation de ce pays, et l'on ne peut pas s'attendre à de grandes livraisons de l'Amérique à cause des frets trop élevés. Or, continue le journal, comme un retour aux prix normaux sur le marché du charbon et dans les frets ne peut plus tarder à se produire, la mesure du gouvernement se montrera, dans ces conditions très bienfaisante pour la consommation du charbon allemand et pour que cela soit le cas, il est aussi important que le nouveau tarif ait une durée d'au moins deux ans.

Scotch whisky : A la date du 30 juin dernier, il y avait en entrepôt, en Ecosse, la quantité respectable de 475,411,107 litres de whisky. Voilà qui représente quelques guinées pour les distillateurs et pour "The Chancellor of the Exchequer."—(*Grocer's Gazette*):

M. Elzéar Massicotte, à l'occasion du trente-huitième anniversaire de sa naissance, a été ces jours derniers, l'objet d'une flatteuse démon-